

Etterbeek, le 10 juin 2022

Concerne : Avis de fermeture définitif de l'espace de liberté pour chiens du square de Léopoldville

Madame,
Monsieur,

Bruxelles-Environnement, administration de la Région de Bruxelles-Capitale, a écrit à la commune d'Etterbeek pour lui demander de mettre fin aux nuisances occasionnées par l'espace de liberté pour chiens situé au Square de Léopoldville.

A la demande de riverains du square, des mesurages du bruit ont en effet été effectués de façon aléatoire au mois d'avril par des agents de l'administration régionale. Les résultats de ces derniers ont conclu à un dépassement de la valeur limite du niveau de bruit et du nombre de dépassement du seuil de pointe tel qu'il est défini par l'arrêté du gouvernement bruxellois relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Pour rappel, des premières mesures avaient été effectuées par Bruxelles Environnement en novembre 2021. Les résultats de celles-ci démontraient des infractions systématiques aux normes de bruit en vigueur. En conséquence, cela avait contraint une première fois Etterbeek à prévoir un plan d'actions visant à réduire ces nuisances. Le Collège des bourgmestre et échevins avait concrètement proposé de réduire le nombre de chiens présents simultanément en passant de dix à cinq, de modifier les horaires et de renforcer les passages des agents de la prévention et de la police.

Le tout, dans le but de trouver un meilleur équilibre entre la présence des chiens et la quiétude des habitants. Rappelons à ce titre que de nombreuses initiatives participatives pour tenter de trouver des solutions entre les usagers du square, les habitants et les différents services communaux ont également eu lieu dans le respect de la parole de chacun avec les mêmes objectifs. Seulement, malgré la bonne volonté de chacun, ces derniers mesurages démontrent que les différentes initiatives mises en place depuis un an maintenant n'ont pas permis de faire baisser ces nuisances et contraint la commune à fermer le square, sous peine de poursuite ou d'amende.

Pour les propriétaires de chiens, nous vous rappelons qu'à proximité du stade Guy Thys se trouve un espace de liberté fermé et situé avenue le Marinel et qui constitue un endroit intéressant pour y laisser courir votre chien aux heures d'ouverture et de fermeture communaux des parcs. En ce qui concerne le futur de cet espace, un processus participatif sera initié par le Bourgmestre Vincent De Wolf afin de déterminer avec les habitants du quartier quel type de fonction ils souhaitent donner à cet emplacement du square.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

La Secrétaire communale,
Annick PETIT

Le Bourgmestre
Vincent DE WOLF